

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Saint-Symphorien

Maître d'Ouvrage: EDF Energies Nouvelles

Type de mission: Notice paysagère pour l'étude d'impact

Destination: Centrale photovoltaïque de St-Symphorien

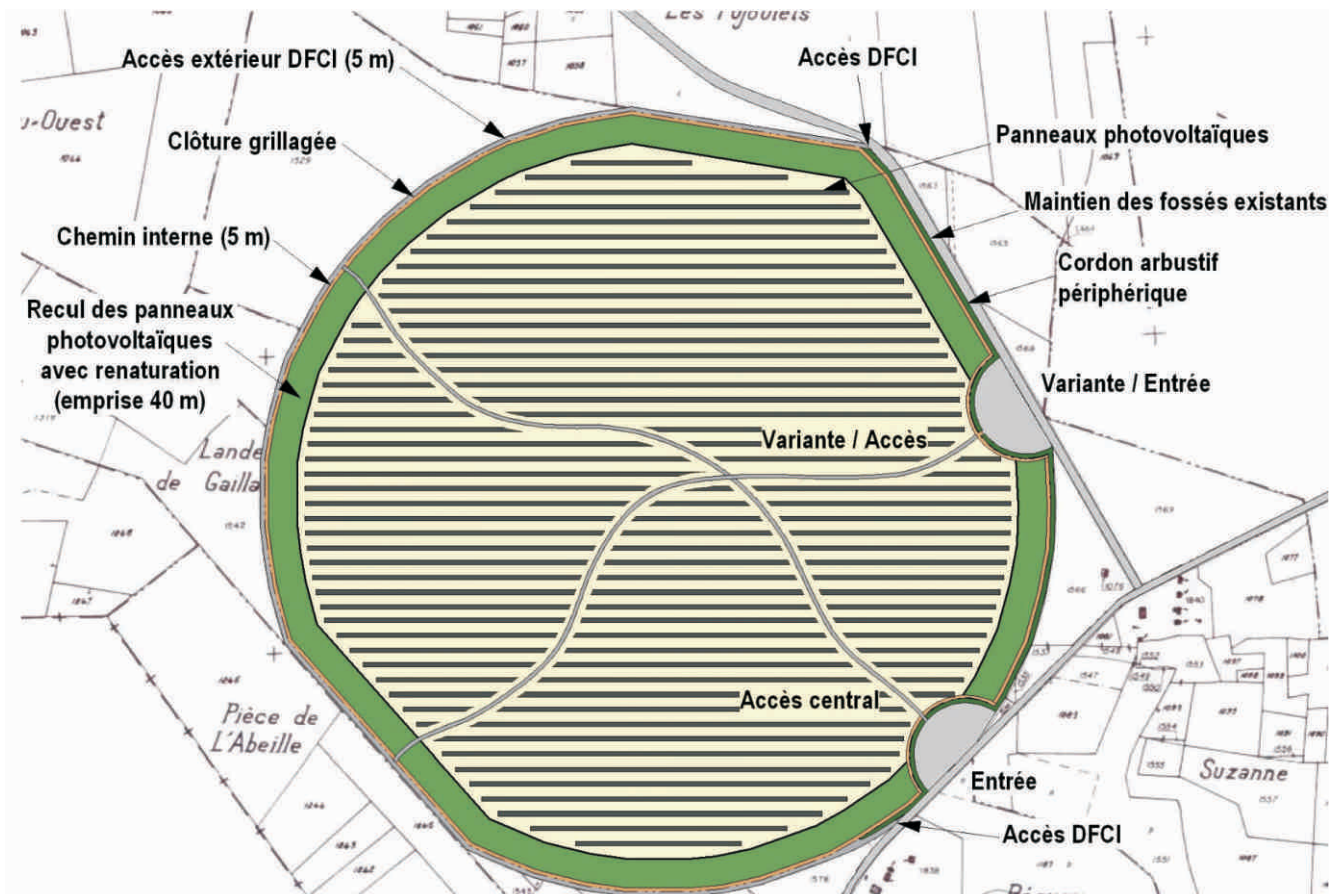
Date: 2008

Superficie : 79 hectares

Reconversion d'une aire irriguée de maïs par pivot

Cette aire, avoisinant 80 hectares, était dédiée originellement à la culture du maïs par pivot, dans une vaste enveloppe forestière, non loin des 2 arials de Beguey et Ste Suzanne. La reconversion dans le photovoltaïque a permis de supprimer tous les pompages qui étaient pratiqués dans une nappe fossile profonde - donc non renouvelable - le sol étant par ailleurs sableux et donc filtrant. Tous les intrants destinés à soutenir les rendements agricoles de maïs ont donc parallèlement été stoppés ; les sols vont donc ainsi progressivement être restaurés.

Cette aire, qui reçoit en périphérie une large bande de renaturation et une voie de ceinture extérieure DFCI, est désormais traversée selon un tracé ondulant par 2 cheminements internes à vocation techniques. Et la palette végétale utilisée pour le cordon arbustif longeant la clôture en face vue est composée exclusivement de végétaux arbustifs endémiques. Il en résulte une parfaite intégration visuelle des panneaux dans la périphérie, notamment vis-à-vis des riverains et une composition paysagère (Entrée en hémicycle, cheminements...) en harmonie avec le dessin de cette grande parcelle quasi circulaire, inscrite dans un terroir forestier dominé par le Pin Maritime.





Site d'implantation

